

LA LAÏCITÉ ?

La réhabiliter pour mieux vivre ensemble.

Samedi 10 octobre 2015 à 15h00
au Local commun résidentiel,
64 rue Maurice Braunstein à Mantes-la-Jolie
(près du lac des Pécheurs),

A cette fin, nous avons rencontré les représentants des paroisses catholiques et la Grande mosquée de Mantes-la-Jolie que nous tenons à remercier vivement.

Et nous avons le plaisir de vous inviter au débat que nous organisons autour de ce thème.

Monsieur Hamza GARRUSH,

Enseignant

Monsieur Marc JAMMET,

Conseiller municipal de Mantes-la-Jolie

Le Père Matthieu WILLIAMSON,

Curé des paroisses catholiques de Mantes-la-Jolie

vous donneront à voir leur conception de la laïcité en introduction au débat animé par Madame Armelle HERVE.

Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Version consolidée au 06 septembre 2015

Le Sénat et la chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Titre Ier : Principes.

Article 1

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.



Qui sommes-nous ?

Lors de l'élection municipale de mars 2014, communistes et progressistes, nous avons constitué ensemble une liste "UNE GAUCHE DEBOUT".

Et nous avons décidé de poursuivre ensemble dans une association devenue espace de réflexion, de débats et d'actions entre communistes et progressistes.

Nous voulons valoriser et développer à Mantes le désir de « vivre ensemble », le respect de chacun d'entre nous, l'égalité des droits et des devoirs, la laïcité.

Nous combattons résolument le racisme et le rejet de l'autre, le communautarisme.

Plutôt que de dissenter éternellement sur la citoyenneté sans jamais la mettre en œuvre, nous, nous voulons la faire vivre – sans attendre.

Pourquoi avons-nous eu envie d'organiser ce débat ?

Parce qu'il nous semble que face aux montées actuelles des intolérances, des replis sur soi, la laïcité n'est pas davantage la négation du fait religieux qu'un prétexte pour désigner du doigt des communautés entières.

C'est un cadre permettant à toutes et à tous de vivre ensemble, quelles que soient, par ailleurs, leurs croyances ou leur non-croyance.